

## Présentation de « Le Teil Oasis Tennis de Table » (LTOTT)

Créé il y a plus de 25 ans et fort d'une cinquantaine de licenciés, le L.T.O.T.T. a su préserver une ambiance familiale et conviviale. Les licenciés sont présents dans plusieurs compétitions, dont les championnats par équipes et/ou individuels, de poussins à vétérans.

L'équipe 1 abordera la saison 2016-2017, une fois de plus en régionale (présente à cet échelon depuis 2003). En individuel, plusieurs résultats ont été probants : deux joueurs qualifiés en Régionale, un minime termine champion Drôme-Ardèche et une féminine termine vice-championne Drôme-Ardèche.

Le club participe activement à la vie associative du Teil avec une participation au temps d'activité périscolaire (écoles du Centre et du Teillaret) ou par l'organisation d'une brocante tous les 1er dimanche de juin (depuis 18 ans). La saison dernière, le comité Drôme-Ardèche de Tennis de Table a aussi demandé au club d'organiser le «Top Open - Poussins, Benjamins et Minimes – Sud Drôme Ardèche» (soit environ 80 jeunes), un regroupement des féminines, le critérium fédéral départemental (environ 100 joueurs) et les barrages du championnat par équipes départemental.

Plusieurs groupes d'entraînements de niveaux variés permettent à chacune et chacun de vivre sa passion à sa manière. Jeunes, très jeunes, moins jeunes, filles comme garçons, en loisir comme en compétition, le club accueille tout le monde.

La présence d'éducateurs bénévoles qualifiés (entraîneurs, juge-arbitres, arbitres) contribue à la bonne progression des jeunes joueuses et joueurs du club.

Pour plus d'informations : **Gérald ROURISSOL - 06 59 68 17 74**  
et le site internet : <http://ltott.free.fr>



## Présentation de l'association communale de chasse

En 2015, la France compte plus de 1,1 million de chasseurs pratiquants. La vie associative de la chasse se structure autour de la Fédération Nationale des Chasseurs et des Fédérations Régionales et Départementales.

La chasse est en France une activité extrêmement réglementée. Utilisant de façon durable la ressource naturelle que constitue le gibier, il est naturel que l'on exige du chasseur une bonne connaissance des espèces, ne serait-ce que pour pouvoir les identifier avant le prélèvement, des milieux où elles vivent, comme de l'ensemble des règles qui permettent à la chasse de bien s'intégrer parmi les usagers de la nature. Un accent particulier est mis sur la sécurité. La réussite de l'examen national permet d'obtenir le titre permanent du permis de chasser et de le faire valider.

L'association communale de chasse (ACCA) de Le Teil a été créée en janvier 1969.

Elle compte aujourd'hui 115 adhérents.



Les chasseurs jouent un rôle important pour la commune et s'impliquent notamment dans la préservation de l'environnement et de la nature.

Au fil des années le chasseur est devenu gestionnaire et s'est transformé en acteur incontournable de la protection de la nature. Par sa connaissance de la faune bien sûr, mais aussi par son implication chaque jour dans l'aménagement des milieux, la lutte pour le continuum des espaces, le maintien de la biodiversité, la veille sanitaire, la régulation des espèces invasives...

Par exemple, sur la commune, c'est l'ACCA qui entretient les chemins et sentiers, elle est en contact avec les associations de randonneurs ; elle organise des battues administratives pour lutter contre les dégâts causés par les sangliers, en lien notamment avec les paysans concernés (pose de clôture...)

Pour toute question sur l'association,  
**Christophe GAILLAND - 06 70 61 24 69**